



Pensions alimentaires

Par **sebastien0402**, le **04/04/2019** à **13:17**

Bonjour,

Mes enfants sont majeurs, 19 ans et 18 ans. Ils font un apprentissage et gagne un revenu en tant qu'apprenti.

Est-ce que je suis encore obligé de payer une pension alimentaire. ?

En l'attente d'une réponse, je vous souhaite une bonne journée !

Par **youris**, le **04/04/2019** à **13:21**

bonjour,

il faut vérifier ce que prévoit la décision du JAF sur ce sujet.

salutations